Communauté de communes
Arnon Boischaut Cher

2 rue Brune – 18190 CHATEAUNEU SUR CHER
☎ 02.48.60.42.74 – comcom.abc@orange.fr
www.comcomabc.fr

Informations intercommunales 2017
Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

Chers concitoyens,
J'ai le plaisir de vous adresser une courte synthèse des actions menées sur votre territoire, conduites à bien avec l'équipe communautaire.
Les conseillers communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2018.

Le Président, Dominique Burlaud

Ordures ménagères **:** Notre communauté de communes, jusqu'à présent ordonnateur des factures, a délibéré le 5 juillet 2017 pour la fin du régime dérogatoire en matière de compétence ordures ménagères. Ainsi à compter du 1er janvier 2018, le SMIRTOM du Saint Amandois prendra en charge non seulement vos contrats et mais également vos factures. ***Aussi tous les usagers ayant souscrit le prélèvement automatique actuellement au nom de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher, ou souhaitant le mettre en place pour 2018, devront faire l'ordre de prélèvement SEPA au nom du SMIRTOM avant le 31 décembre 2017 s'ils souhaitent le maintenir et en bénéficier pour 2018. Dans le cas contraire vous n'aurez plus de prélèvement automatique dès 2018.***
Contacter le SMIRTOM au 02.48.60.66.89 pour tout renseignement.

Assainissement collectif : En cas d'incidents sur le réseau d'assainissement collectif, ***contacter VEOLIA au 09.69.32.35.29***.

Les domaines d'actions de notre collectivité souvent flous pour le grand public ont évolué depuis les dernières lois en vigueur, telles que la loi NOTRe en redéfinissant les compétences. Depuis le 1er janvier 2017, voici les domaines de compétences de votre communauté de communes :

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.comcomabc.fr

La communauté de communes Arnon Boischaut Cher

LEGENDES

- Compétences obligatoires
- Compétences optionnelles
- Compétences facultatives

Dans le cadre du schéma de mutualisation des services, création d'un règlement de voirie, et de 4 services communs :
- **Entretien des espaces verts**
- **Fleurissement**
- **Entretien des chemins ruraux**
- **Installation et entretien des illuminations de Noël**

Cette année c'est aussi : le début des travaux de construction d'un nouvelle station d'épuration à Lignières en lieu et place des anciennes installations devenues obsolètes, le projet de construction du réseau d'assainissement collectif et d'une station au hameau la roche à Corquoy, le diagnostic des réseaux existants sur les communes de St Loup des Chaumes/Vallenay/St Baudel, et l'entretien des ouvrages existants et mises aux normes.

LES PRINCIPALES ORENTATIONS POLITIQUES MENÉES EN 2017

- ***La culture et le tourisme*** : Une convention d'objectifs a été signée avec l'office de tourisme associatif de Lignières qui travaille en étroite collaboration avec le bureau d'information touristique de Châteauneuf sur Cher. L'objectif global est de promouvoir les atoûts de notre territoire et d'accueil des touristes. En parallèle, le gîte COLBERT ABC a bénéficié de travaux d'embellissement destinés à offrir un meilleur environnement aux locataires.
- ***le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)*** : Le PLUi permet d'organiser l'urbanisation du territoire intercommunal. Son élaboration sera organisée sous la responsabilité d'un bureau d'étude avec le concours des élus intercommunaux, communaux, les acteurs du monde agricole, les habitants, les commerçants…
- ***Voirie, entretien des espaces verts*** : Depuis la classification des voies d'intérêt communautaire, le desherbage des voies d'intérêt non communautaire revient aux communes. Suite au retrait d'homologation du glyphosate, permettant l'entretien des voiries et des trottoirs, des solutions alternatives ont été mises en place comme le desherbage manuel, mécanique ou thermique. Ces systèmes demandant plus de main d'œuvre ne permettront pas d'obtenir un état de propreté irréprochable. Chaque habitant volontaire est invité à entretenir les abords de sa propriété. Un programme de travaux de voirie a été engagé sur la période de 2017 à 2019 pour 34 km de route, 57 voies pour un montant estimé à 1 142 017 €. Le marché à bons de commande a été attribué en 2017 à l'entreprise COLAS.
- ***Enfance jeunesse*** : Pour faire suite aux décisions concernant les rythmes scolaires des communes de Châteauneuf sur Cher, Lignières, Vallenay et Venesmes pour le retour à 4 jours, la CDC ABC a conforté sa mission de services public en ouvrant les mercredis toute la journée un accueil de loisirs et en créant un nouveau site à Lignières. Pour tout renseignement, contactez le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38 ou sur le site internet : http://www.comcomabc.fr/accueil/enfance-jeunesse/.

LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET GENERAL 2016

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	RECETTES
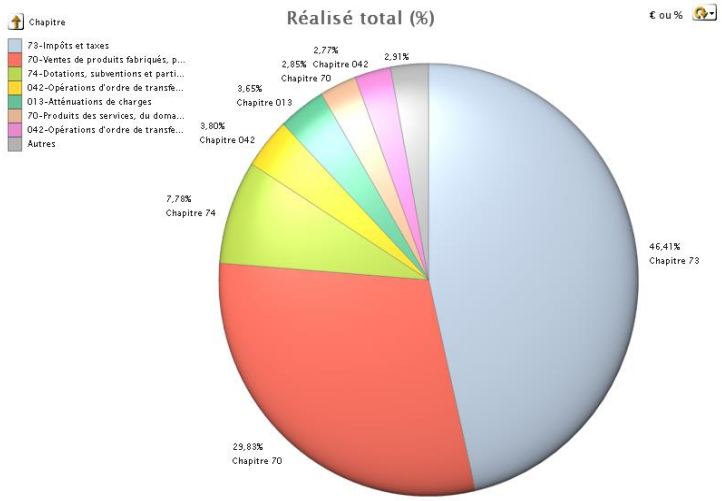	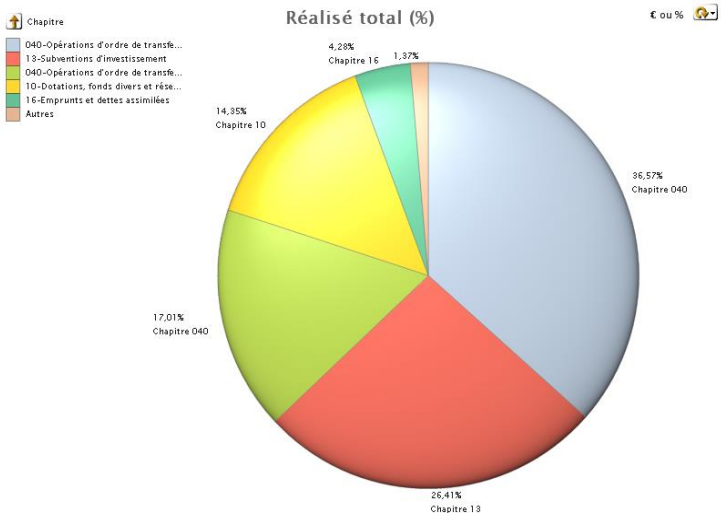
DEPENSES	DEPENSES
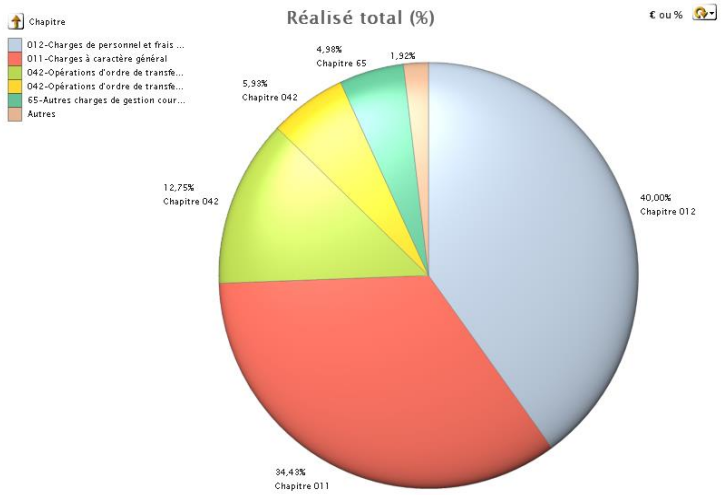	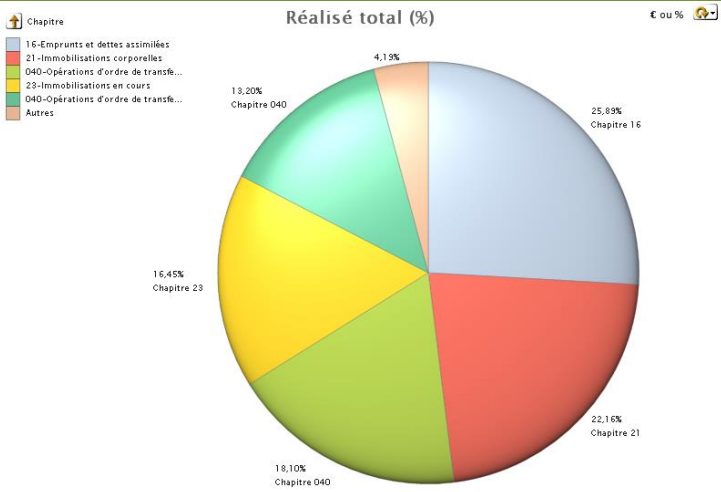

Ces diagrammes sont également à disposition sur notre site internet, dans le rapport d'activités 2016 ou en cliquant sur le lien suivant : http://www.comcomabc.fr/la-communaute/le-budget-2/

Depuis 2013 le budget de la CDC ABC enregistre une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 43 % (- 166 816 €).